



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Retraites

Question écrite n° 48591

Texte de la question

M. Jean-Claude Etienne attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur le problème des règles régissant l'attribution des pensions servies par la mutualité sociale agricole (MSA). Il lui évoque le cas d'une veuve qui, à la suite du décès de son mari exploitant agricole, ne peut bénéficier de la pension de réversion de son époux servie par la mutuelle sociale agricole sous prétexte qu'elle bénéficie, par ailleurs, d'avantages vieillesse et invalidité trop importants. Aussi lui demande-t-il si la mutualité sociale agricole ne pourrait être assimilée au régime des retraites complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48591

Rubrique : Mutualité sociale agricole

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 891